

SUR LA TRACE DE LA CHOUETTE D'OR®

COMMUNIQUE DU 9 SEPTEMBRE 2011

Depuis le décès de Régis Hauser, nombre de participants au jeu de La Chouette d'Or® ainsi que le représentant d'une de leurs associations m'ont écrit. La plupart m'ont demandé d'intervenir auprès des organisateurs. Les uns pour se voir garantir la poursuite du jeu, et les autres pour en demander l'interruption et la communication des solutions.

Malgré bien des efforts, je n'ai pu aboutir à aucun de ces objectifs. N'ayant jamais été organisateur de ce jeu mais seulement co-auteur du livre et financier du trésor, et n'en connaissant pas les solutions, je n'ai aucun moyen ni légitimité pour influencer sur son déroulement.

Après avoir longtemps patienté en vain pour laisser à la famille de Régis Hauser le temps de réagir et de s'exprimer, je crois aujourd'hui honnête de dire à tous ceux qui sont concernés quelle est réellement la situation, en tous cas pour ce que j'en connais.

J'ai rencontré à Paris, le lundi 11 mai 2009, une personne qui m'a indiqué représenter l'ensemble des héritiers de Régis Hauser. C'est l'unique contact direct que j'ai pu avoir.

Dès le début de cet entretien, il m'a été dit que les solutions, initialement remises, avec le règlement du jeu, à un huissier de justice, avaient été retirées par Régis Hauser, peut-être au moment de la faillite de l'éditeur en 2004 et de la saisie de la Chouette d'Or®, et confiées à mon interlocuteur. Celui-ci m'a indiqué les détenir depuis plusieurs années dans un coffre de banque à son nom, ainsi que bon nombre de documents incluant le livre des solutions. Il m'a affirmé catégoriquement en parlant des énigmes : « ...c'est tout-à-fait trouvable ! ».

Plus récemment, un ex-collaborateur de Régis Hauser m'a affirmé lui, avec insistance, que le livre des solutions était « entièrement rédigé » et que, je cite, « ...à force de côtoyer Régis, il savait très bien, sans pour autant connaître les solutions, à quel moment les chercheurs faisaient fausse route et où il fallait chercher les reliquats de la super énigme ».

Enfin, comme j'ai pu le lire sur des forums, certains ont imaginé que Régis Hauser avait pu déterrer la contremarque, arguant qu'en cas de découverte il ne pourrait remettre l'original de la chouette dont il était le seul à savoir qu'elle avait été saisie. Et, de fait, il n'existe aucune preuve de ce que la contremarque soit toujours enterrée. Ceci a d'ailleurs conduit plusieurs chercheurs à m'écrire qu'ils avaient découvert la cache mais que la contremarque ne s'y trouvait plus. Que leur répondre ?

Il ressort de tout cela que le secret absolu exigé dans les contrats initiaux n'a pas été respecté et qu'aucune disposition n'a jamais été prise pour assurer la pérennité du jeu. Les solutions sont passées entre différentes mains et des fuites se sont produites dans l'environnement professionnel et familial de l'auteur des énigmes. Tout ceci contrevient évidemment au règlement du jeu ainsi qu'aux accords contractuels qui m'ont conduit à financer la dotation de la chasse. Dans ces conditions il est impossible que le jeu puisse se poursuivre et que je continue à le cautionner et à le doter.

Michel BECKER